



1er Avril 2026

Koldo Andoni Casla Salazar

Rapporteur special des Nations Unies sur le droit au logement convenable
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) Rights (OHCHR)
Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse

**Objet : COMMUNIQUÉ URGENT : Grève de la faim et menace d'expulsion forcée
- Prosfygika, Athènes, Grèce**

Monsieur le Rapporteur spécial,

L'Alliance internationale des habitants (IAI) — un réseau mondial d'organisations de base qui se consacrent à la défense du droit humain à un logement convenable et du droit à la ville — vous adresse ses plus chaleureuses félicitations pour votre nomination au poste de Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit au logement.

Dans le prolongement de l'étroite collaboration que nous avons toujours entretenue avec ce mandat, notamment avec votre prédécesseur Balakrishnan Rajagopal, nous avons le plaisir de vous soumettre le cas présent comme l'une de vos premières actions, en vous exhortant à prendre des mesures immédiates pour protéger les droits humains qui sont gravement menacés de violation.

En particulier, nous vous écrivons pour approuver officiellement et porter à votre attention urgente la plainte ci-jointe déposée par la communauté Prosfygika d'Athènes, en Grèce, composée de 400 personnes originaires de 27 pays, dont 50 mineurs, concernant des violations graves et persistantes de leurs droits au logement.

Nous portons cette situation à votre attention immédiate en raison de son caractère extrêmement urgent et du risque grave qu'elle fait peser sur des vies humaines. Nous exprimons notre profonde inquiétude concernant la grève de la faim entamée par un membre de la communauté de Prosfygika le 5 février. Cet acte de protestation résolu est une réponse directe à la menace imminente d'expulsion et aux pressions et harcèlements continus et avérés exercés par les forces de police à l'encontre des résidents. De plus, la communauté a officiellement annoncé que d'autres habitants sont prêts à se joindre à cette grève, ce qui aggrave une situation qui représente déjà un risque mortel pour la santé et la sécurité des personnes concernées.

En tant qu'organisation forte de plus de deux décennies d'expérience dans la coordination de campagnes mondiales contre les expulsions forcées, nous considérons les événements actuels à Athènes comme une violation flagrante des normes internationales en matière de droits humains. Le cadre « Zéro expulsion » que nous défendons —fondé sur le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) des Nations unies—exige que la fonction sociale du logement et la sécurité

d'occupation pour tous les occupants priment sur les projets urbains spéculatifs ou la négligence administrative.

Le complexe Prosfygika est un lieu emblématique sur le plan social et historique. Il constitue un exemple remarquable de réappropriation résidentielle et sociale d'un bâtiment abandonné et laissé par l'État, qui a fourni un refuge et des services non seulement à ses propres résidents, mais aussi à la ville. L'exclusion systématique de ses habitants des processus décisionnels concernant leur propre logement constitue une violation des principes de démocratie participative et de dignité humaine que l'Agence Internationale des Habitants s'engage à protéger.

Compte tenu de la gravité des menaces d'expulsion et des conséquences graves pour la santé des personnes en grève de la faim, nous sollicitons de toute urgence votre intervention afin de garantir que les autorités grecques respectent leurs obligations internationales. Plus précisément, nous exigeons que :

- Toutes les mesures conduisant à l'expulsion forcée ou à la criminalisation de la communauté soient immédiatement suspendues.
- Les autorités organisent immédiatement une concertation formelle multipartite avec la communauté de Prosfygika et ses représentants afin d'engager un dialogue transparent et médiatisé visant à trouver une solution digne et fondée sur les droits.

Nous restons à votre entière disposition pour vous fournir toute documentation complémentaire ou pour faciliter la communication directe avec les résidents concernés, ainsi que pour faciliter la mise en place de cette concertation multipartite.

Pièce jointe :

Plainte des victimes de la communauté de Prosfigyka, Athènes

Bien à vous
Cesare Ottolini
Coordinateur Global de l'IAI

Olga Nassis
Point de contact grec, IAI